

/K.A./

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 30 décembre 1960.



N°7459/Ens.2.-

A Monsieur le Directeur de l'Ecole des
Moniteurs de et à

O B J E T :

Minerval élève
Rwagasana Ambroise.

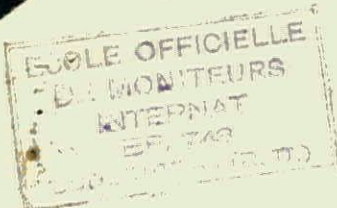
U S U M B U R A .

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que le nommé Migabo, père de l'élève RWAGASANA Ambroise
n'a pas de revenus annuels en argent frais.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire, ff,
A. PEETERS, -



A T T E S

O N D E R E N T U S

Je soussigné

bugemankuro. Taddac

déclare qu'après enquête, les revenus des parents (ou du tuteur de l'élève *Rwagasore Ambrise*) peuvent être estimés comme indiqué ci-dessous.

I. AGENTS AUXILIAIRES.

Nom :
Prénom :
Profession : Service :
Traitement :
Indemnités familiales et autres :
Autres revenus :
.....

II. CHEFS ET SOUS-CHEFS.

Nom :
Prénom :
Profession : S/Chefferie
Chefferie :
Traitement :
Allocations diverses :
Autres revenus :

III. CULTIVATEURS, ÉLEVÉS ET DIVERS.

Nom : *Migabo*
Prénom : *Trathual*
Colline : *Mwaya* S/Chefferie : *Ryagisizi*
Chefferie : *Plask - Ryakore*
Profession : *cultivateur*
Estimation du revenu annuel : *pas de revenu annuel avec*
pour payer l'internat

L'Administrateur du Territoire,

P. O. Danyu